

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2012

Présents : M. Jean-Claude EGGER, président
Mmes Magali BARTHASSAT - Maria CLARET - Anne JAGGI
Mme Catherine LEHMANN - Paulette DUPRAZ OIHENART -
MM. Albin DELAVY- Jean-Claude DENERVAUD - Andreas FABJAN -
Raoul FLOREZ - Gérard FONTAINE - André THEVENOZ

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

M. le président ouvre la séance à 20 heures et présente l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2012.
- 2.- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2011 de CHF 186.790,84 et les moyens de les couvrir.
- 3.- Approbation du compte de fonctionnement - du financement des investissements - du compte de variation de la fortune et du bilan - exercice 2011.
- 4.- Approbation des comptes de l'office intercommunal de la protection civile de la Champagne – exercice 2011.
- 5.- Approbation des comptes du Groupement intercommunal de la Champagne pour le centre d'Action Sociale et de Santé de Bernex CASS exercice 2011.
- 6.- Compte rendu administratif de l'exercice 2011 de M. le Maire.
- 7.- Ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 75.000.-- pour l'acquisition d'un tracteur en remplacement du véhicule actuel.
- 8.- Communications de l'exécutif.
- 9.- Divers.

1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2012

Le procès-verbal de la séance du 23 avril 2012 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2.- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2011

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition de M. le Maire

Le Conseil municipal

D E C I D E

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents

d'accepter les crédits supplémentaires 2011 pour un

total de CHF 186.790,84

Rubriques	Intitulés	cppte 2011	Dépassement
Administration générale			
05.00.00.301	Traitement du personnel	226.041,90	25.101,90
Fourniture imprimé publicité			
14.00.310.00	Incendie et secours	460,00	10,00
74.00.310.00	Cimetières et crématoires	362.05	162,05
09.00.310.00	Autres charges et revenus	1.331.00	131,00
Mobilier-machines-véhicules			
72.00.311.00	Traitement des déchets	6.480.00	6.480.00
Eau - énergie - combustibles			
08.00.312.00	Immeubles patrimoine administratif	16.712.05	5.712.05
21.00.312.00	Ecoles publiques	27.111,90	111,90
Achats fournitures/marchandises			
08.00.313.00	Immeubles patrimoine administratif	15.981,86	5.981,86
09.00.313.00	Autres charges et revenus	933,10	933,10
21.00.313.00	Ecoles publiques	2.639,45	139,45
62.00.313.00	Routes communales	3.814,30	814,30
65.00.313.00	Trafic régional	3.228,60	228,60
Entretien immeubles par tiers			
08.00.314.00	Entretien mairie-salle communale	64.756,85	34.756,85
21.00.314.00	Ecoles publiques	32.782,35	4.782,35
34.00.314.00	Sports	21.918.00	11.918.00
62.00.314.00	Routes communales	15.269,90	269,90
95.00.314.00	Immeuble patrimoine financier	10.818,40	5.818,40
Entretien objet mobilier par tiers			
21.00.315.00	Ecoles Publiques	1.717,60	217,60
Loyers - fermages redevances			
05.00.316.00	Administration générale	6.942,40	542,40
Honoraires et prestations			
09.00.318.00	Autres charges et revenus (bureau vote)	2.201.00	201,00
14.00.318.00	Incendie et secours	16.449,60	3.949,60
33.00.318.00	Service parcs et promenades	150,00	150,00
71.00.318.00	Protection des eaux	6.200.00	3,10

95.00.318.00	Immeuble patrimoine financier	21.029,40	14.029,40
09.00.318.10	Autres charges et revenus	17.597,91	17.597,91
21.00.318.10	Ecoles publiques	17.674,85	1.674,85
30.00.318.40	Jumelage Labeaume	27.409,75	7.409,75
Divers			
02.00.319.00	Maires et adjoints	2.049,90	2.049,90
05.00.319.00	Administration générale	1.786,00	86,00
08.00.319.00	Immeubles patrimoine adm.	250	250,00
09.00.319.00	Autres charges et revenus	14.877,45	9.877,45
58.00.319.00	Aide sociale	1.040.--	1.040,00
Intérêts passifs			
94.00.322.00	Charges et revenus des capitaux	111.182,20	303,20
Patrimoine financier			
94.00.330.00	Charges et revenus capitaux	3.990,00	3.990,00
Compensat. communes françaises			
90.00.346.00	Impôts	16.089,42	3.911,42
Communes			
16.00.352.00	Protection civile	10.175,10	40,10
21.00.352.00	Ecoles publiques	5.809,50	509,50
78.00.352.00	Autres tâches protect.envir.- Cidec	237,60	10,60
Sociétés d'économie mixte			
65.00.364.00	Trafic régional	3.368,00	1.238,00
Institutions privées			
34.00.365.00	Sports	9.960,00	960,00
35.00.365.00	Autres loisirs	2.820,00	1.420,00
54.00.365.01	Encadrement Fase/La Champagne	10.213,35	10.213,35
Etranger			
58.00.367.00	Aide sociales - Centre Burkina Faso	9.764,00	1.764,00

Ces crédits budgétaires sont couverts par la fortune nette, vu l'excédent de charge du compte de fonctionnement.

3.- Approbation du compte de fonctionnement - du financement des investissements - du compte de variation de la fortune et du bilan - exercice 2011.

Vu le compte administratif pour l'exercice 2011 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2011 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département du territoire,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal,

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents

- 1.- D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2011.
- 2.- D'approuver le compte de fonctionnement 2011 pour un montant de CHF 1.534.123,24 aux charges et de CHF 1.564.149,01 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 30.025,77.
- 3.- D'approuver le compte d'investissement pour un montant de CHF 0.00 aux dépenses et de CHF 0.00 aux recettes.
- 4.- D'approuver l'excédent de financement de CHF 311.863,77 par la reprise des amortissements inscrits au compte de fonctionnement de CHF 281.838.00 et la reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 30.025,77.
- 5.- D'approuver le bilan au 31 décembre 2011 totalisant à l'actif un montant de CHF 14.709.333,73 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF 11.233.741,71
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF 3.438.869,75
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	<u>CHF 36.722,27</u>
Total de l'actif	CHF 14.709.333,73

au passif un montant de CHF 14.709.333,73 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires(natures 20 et 25)	CHF 463.197,55
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	CHF 5.454.228,55
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF 0,00
- Provisions (nature 24)	CHF 430.200,00
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF 486.665,07
- Fortune nette (nature 29)	<u>CHF 7.875.042,56</u>
Total du passif	CHF 14.709.333,73

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2011 à CHF 300.000.--.

4.- Approbation des comptes de l'Office intercommunal de la protection civile de la Champagne - exercice 2011

Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu l'article 8 des statuts de l'Office intercommunal de la protection civile de la Champagne du mois de mai 1994,

vu le bilan, le compte de pertes et profits et les tableaux de charges et revenus au 31 décembre 2011 de l'Office intercommunal de la protection civile de la Champagne,

vu l'approbation des comptes par la commission intercommunale de l'Office intercommunal de la protection civile de la Champagne du 30 mars 2012 ,

Vu la participation communale 2011 qui s'est montée à CHF 10.175,10.

sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal,

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents

D'accepter les crédits supplémentaires 2011 pour un montant de CHF 186.790,84.

1. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2011 de l'Office intercommunal de la protection civile de la Champagne avec un montant de CHF 254.061,75 de charges et de CHF 279.054,70 de revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 24.992,95.
2. D'approuver la somme de CHF 24.992,95 à distribuer aux communes concernées.
3. D'approuver le bilan au 31 décembre 2011 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 125.482,04.

5.- Approbation des comptes du Groupement intercommunal de la Champagne pour le Centre d'Action Sociale et de Santé de Bernex - CASS - exercice 2011

Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu le tableau de répartition des frais du Groupement intercommunal de la Champagne pour le Centre d'Action Sociale et de Santé de Bernex (CASS) de l'année 2011,

vu le rapport de l'organe de révision la fiduciaire Bourquin Frères et Béran S.A. sur le contrôle du Groupement intercommunal de la Champagne pour le Centre d'Action Sociale et de Santé de Bernex (CASS) du 23 mars 2012,

vu l'approbation des comptes par le Groupement intercommunal de la Champagne pour le CASS,

sur proposition de M. le Maire,

le Conseil municipal,

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents

1.-- D'approuver les comptes pour l'exercice 2011 qui se montent aux charges à CHF 140.053.-- et à CHF 40.000.-- aux recettes. La charge nette pour les communes s'élève à CHF 100.053.--. La participation communale pour Soral s'élève à CHF 3.397.--.

6.- Compte-rendu administratif de l'exercice 2011 de M. le Maire

M. le président remercie le secrétaire et le Conseil municipal pour leur confiance et conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, il donne lecture de son rapport administratif annuel qui sera distribué dans tous les ménages après l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du Conseil municipal relatif à l'approbation des comptes de l'exercice 2011.

7.- Ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 75.000.-- pour l'acquisition d'un tracteur en remplacement du véhicule actuel

Vu l'article 30, al. 1, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 34, al 6 let g du Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes,

vu la nécessité de remplacer le tracteur acquis d'occasion depuis de nombreuses années,

vu les offres et devis reçues pour un véhicule de remplacement,

vu les discussions lors du Conseil municipal lors de la séance du 23 avril 2012,

sur proposition de M. le maire,

le Conseil municipal

DECIDE

par 11 voix, soit à l'unanimité des membres présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement de CHF 75.000.-- pour l'acquisition d'un tracteur neuf en remplacement du véhicule actuel.
2. De prélever cette somme sur le compte courant communal No H 1151.43.22 ouvert auprès de la Banque Cantonale de Genève.
3. D'autoriser les membres de l'exécutif et/ou le secrétaire à effectuer des prélèvements à cet effet sur le compte No H1151 43 22 jusqu'à concurrence du montant prévu à l'article 1.
4. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements 62.506.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.

5. D'amortir cette dépense au moyen de 5 annuités de CHF 15.000.-- qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 62.00.331 des années 2012 à 2021.

8.- Communication de l'exécutif

Genève tourisme -balade viticole

M. le président informe qu'il a reçu des représentants de Genève-Tourisme pour présenter un projet innovant et inédit à Genève, la « Balade viticole » qui a pour but de promouvoir l'oenotourisme dans le canton de Genève, ainsi que la campagne genevoise dans son ensemble et ses produits du terroir. Ce projet a été élaboré par plusieurs organismes qui consiste, pour les communes, à acquérir des panneaux informatifs pour la balade viticole à hauteur d'environ de CHF 4000.-- ou des bornes explicatives à hauteur de CHF 3.200.-- ou des panoramas à hauteur de 5.500.-- (l'unité /créé et posé).

Après discussion et intérêt relatif du Conseil municipal, M. le président contactera les viticulteurs et restaurateurs pour connaître leur opinion et leur éventuelle participation. Affaire à suivre.

Aide- mémoire de l'intercommunalité pour les compagnies de sapeurs-pompiers

Mme Michèle Kunzler, Conseillère d'Etat chargée du département de l'intérieur et de la mobilité, a remis un document pour une mise en commun des moyens de protection et de lutte contre les sinistres dans le canton de Genève, complété d'un CD-Rom et de fiches récapitulatives à l'attention de l'exécutif et des membres du Conseil municipal. Les membres intéressés par ces documents sont priés de s'adresser au secrétaire.

Soirée en faveur du Burkina Faso

Les fonds récoltés lors de la soirée du 24 mars à Athenaz, grâce à la générosité des participants, se sont montés à CHF 15.000.--.

Ecole

Lors de la rencontre des établissements scolaires qui s'est déroulée ce jour, le directeur a précisé que pour la prochaine rentrée scolaire, tous les nouveaux enfants de Soral devraient rester à Soral, à part un élève.

En outre, des parents ont demandé si les enfants pouvaient utiliser le chemin des Efeuilles près du tennis. M. le président rappelle qu'il n'y pas d'interdiction, mais que pour des raisons de sécurité, les enfants doivent utiliser prioritairement la piste cyclable pour rejoindre le chemin des écoliers, ce qui n'est pas le cas avec la route de Soral pour rejoindre le chemin des Efeuilles.

Plantation d'arbres

M. Albin Delavy a été contacté par M. Jo Fontaine, ancien conseiller municipal en charge du dossier du reboisement de terrain entre Soral et Laconnex (chemin des écoliers) pour reprendre ce dossier. Après discussion, M. Jo Fontaine sera convoqué pour en discuter avec M. Albin Delavy et M. le président.

Sortie des aînés du 21 juin 2012

Chaque membre du Conseil reçoit une invitation pour la sortie des aînés du 21 juin qui se déroulera à l'arboretum d'Aubonne et dans sa cité et est prié de s'inscrire en retournant le talon-réponse au secrétaire.

Cours informatique

M. Albin Delavy est d'accord de rouvrir les cours informatique en octobre 2012 pour la prochaine rentrée scolaire. Il proposera une nouvelle formule de cours. Un tout ménage sera envoyé en temps voulu pour les inscriptions.

9.-DIVERS

Club de tennis de Soral

M. André Thévenoz informe que 20 enfants de Soral font partie du club de tennis et qu'une centaine d'enfants viennent de toutes les régions environnantes.

Moto-cross

Mme Catherine Lehmann fait part que le site de la Feuillée est à nouveau envahi par des jeunes qui font du moto-cross. La commune n'a pas de nouvelle de la part d

Route-chemin

M. Gérard Fontaine demande la possibilité de tracer une ligne de priorité, angle chemin de Placet, route des Mangons. Il rappelle sa demande de traçage de lignes de priorité, route de Rougemont-chemin de Placet (près de la fontaine) et route de Rougemont-chemin de Placet (près de la cave des Chevalières). M. le président contactera Trafitec Ingénieurs Conseil S.A. et la Direction générale de la mobilité pour en discuter.

Mme Paulette Dupraz Oihenart soulève le problème du chemin allant à la gravière qui est situé à l'angle du chemin des Noyers (près du cadran solaire) et qui va en direction des gravières, car ce chemin est défoncé sur une bonne partie de son tracé. Pour remédier à son état, du tout venant sera déposé.

S(ch)oralies

M. Gérard Fontaine demande si des personnes ont des questions au sujet de l'organisation de la fête des chorales, car pour lui tout est sous contrôle.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h.50.